



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRIX

Les tarifs publiés sont établis suivant les prix en vigueur (année en cours). Ils peuvent être modifiés suite à une augmentation des taxes relatives à l'hôtellerie – restauration (applicable au moment de la facturation finale).

Les prix en demi-pension hôtel s'entendent par personne, base chambre double et d'un forfait tel que présenté sur notre site internet.

LES PRIVILEGES ET REDUCTIONS

Nous proposons différents privilèges. Ceux-ci sont applicables sur certaines conditions strictes et par réservation (hors taxe de séjour, petit déjeuner et pension complète).

Privilège 1 : Réservation Anticipée à J-30

Une réduction de 5% est accordée pour tout séjour de minimum 8 jours / 7 nuits réservé 1 mois avant la date d'arrivée et avec règlement de l'acompte à la réservation.

Réservation Anticipée à J-60

Une réduction de 10% est accordée pour tout séjour de minimum 8 jours / 7 nuits réservé 2 mois avant la date d'arrivée, avec règlement de l'acompte à la réservation et règlement du solde 1 mois avant la date d'arrivée.

Réservation Anticipée à J-90

Une réduction de 15% est accordée pour tout séjour de minimum 8 jours / 7 nuits réservé 3 mois avant la date d'arrivée, avec règlement de l'acompte à la réservation et règlement du solde 1 mois avant la date d'arrivée.

Privilège 2 : Réservation 14 nuits

Une réduction de 5% est accordée pour tout séjour de minimum 15 jours / 14 nuits.

Réservation 21 nuits

Une réduction de 10% est accordée pour tout séjour de minimum 22 jours / 21 nuits.

Privilège 3 : Clients Fidèles

Vous bénéficierez d'une remise de 1% supplémentaire cumulable par année de présence et pour une durée minimale de 8 jours / 7 nuits depuis la saison 2000.

Avec un maximum de 10 % cumulés.

Privilèges cumulables - maximum 30 %

ACOMPTE

L'acompte sera demandé au moment de la réservation pour que celle-ci soit confirmée.

Les réservations sont prises en considération après versement de l'acompte.

L'acompte est un moyen de dédit permettant aux deux parties de prévoir à l'avance les conséquences financières de l'annulation, de la réservation, quel qu'en soit le motif.

146, route de Lornard 74410 Saint-Jorioz France

Tél : 04.50.68.63.29 Fax : 04.50.68.57.11

info@chataigniers.com



MODIFICATION

Il est possible de modifier votre réservation sans frais. Nous vous ferons une nouvelle proposition selon nos disponibilités et les catégories de chambres ou d'appartements disponibles.

ANNULATION

* En cas d'accident, maladie grave, dommages matériels ou décès d'un membre de la famille, nous vous rembourserons ou reporterons (selon votre choix) la totalité de votre acompte ou solde dès réception d'un certificat médical ou hospitalisation.

* Dans d'autres cas, les conditions suivantes seront appliquées pour les séjours selon la date d'annulation :

- entre 60 jours et 30 jours avant le début du séjour, nous conservons l'acompte.
- entre 30 jours et 15 jours avant le début du séjour, nous conservons 70 % du coût du séjour.
- entre 15 jours et 8 jours avant le début du séjour, nous conservons 85 % du coût du séjour.
- moins de 8 jours avant le début du séjour, nous conservons le montant total du séjour.

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive ou un départ anticipé.

*Pour les nuitées selon la date d'annulation :

- au minimum 48 heures avant le début du séjour, nous conservons l'acompte.
- moins de 48 heures avant le début du séjour, nous conservons le montant total de la réservation.

ACTIVITES

Les activités que nous proposons conformément à notre site Internet peuvent être modifiées.

Les activités sont établies suivant un programme en Juillet et Août et certaines sont réalisables sur réservation et selon les décisions et disponibilités du prestataire.

Certaines activités sont limitées soit en fonction de l'âge, du poids ou de la taille notamment pour les enfants.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés sous la responsabilité de leur maître : ils doivent être tenus en laisse, ils n'ont pas accès aux abords des piscines, ils ne doivent pas rester seuls dans la chambre afin d'éviter les cris et les dégradations dues à la solitude. En cas de dégradation, votre responsabilité civile sera engagée pour le remboursement de tous les frais occasionnés.

En supplément payable par jour et par animal.